

Réf: Dossier N° : 54867

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « MDC COMMUNICATION » en abrégé «MDC COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI NORD EST face école CESA Lot
528 Ilot 32, 16 BP 1381 ABIDJAN 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 27 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « MDC COMMUNICATION » en abrégé «MDC COMMUNICATION ».

Objet: Infographie, photographie, production audiovisuelle, imprimerie, évènementiel et prestations diverses.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI NORD EST face école CESA Lot
528 Ilot 32, 16 BP 1381 ABIDJAN 16

GERANT: Monsieur CAMARA MOHAMED DANIEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-25356 du 27/09/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22805 du 27/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

